

Elle est attachée à un musulman et voudrait l'épouser. Faut-il

qu'elle se convertisse à l'Islam ?

Je suis chrétienne et j' aime un jeune musulman de 19 ans. C' était très gentil de sa part d' accepter d' avoir des rapports avec moi en dépit du fait que je ne suis pas vierge. Il m' a demandé d' accepter de l' épouser et je m' apprête à accepter cette offre. Faudrait-il que je me convertisse à l' Islam après le mariage, même si tel n' était pas mon désir ? Nous avons parlé de nos futurs enfants et sommes d' accord qu' ils seront musulmans.

Louange à Allah

Oui, il est très urgent que vous convertissiez à l' Islam. Car cela réglerait tous les problèmes à commencer par la validité du mariage et en passant par

l' avenir des enfants et la façon dont il faudra les éduquer en finissant par l' obtention du repos dans l' au-delà.

Votre manque de désir de franchir ce pas est dû à la difficulté d' abandonner

la religion dans laquelle vous avez été éduquée et à votre détestation de vous opposer à votre famille et à vos proches, et à la peur de la nuisance

des autres et de leurs critiques, et à votre crainte de perdre certains privilèges.

Mais il est facile de vaincre tout cela si vous sollicitez l' assistance d' Allah et vous décidez à suivre la vérité. L' intelligent est toujours prêt à consentir des sacrifices et à endurer des difficultés pour rester fidèle à la vérité car celle-ci mérite mieux d' être suivie. Toute difficulté devrait être confrontée

et aplanie pour y parvenir car le résultat est le bonheur ici-bas et dans l' au-delà et l' accès à un paradis aussi vaste que les cieux et la terre.

Ensuite, votre mariage vous aidera à mener une vie de concorde et d' harmonie

avec votre (futur) mari - à condition qu' il se repentisse à Allah pour avoir eu des relations prohibées et devienne pieux et vertueux - et avec sa famille

musulmane. Ainsi, il n'y aura plus de divergence à propos de la religion dans laquelle vous aurez à éduquer vos futurs enfants, et ceux-ci ne ressentiront aucune contradiction au sein de la famille dans laquelle ils vivront. En plus, ils seront à l'abri des complexes nés des différences confessionnelles des parents.

Le sentiment que vous éprouvez avait déjà envahi un homme comme le montre le récit suivant qui remonte à l'époque du Prophète de l'Islam. D'après Anas, le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit à un homme :

- « Embrasse l'Islam ! »
- « Je ne m'y sentirais pas à l'aise »
- « Embrasse l'Islam, même si tu n'y sentais pas à l'aise » (rapporté par l'imam Ahmad, 11618 et cité dans Sahih al-Djami, 974). Voilà l'attitude correcte que l'on doit adopter vis-à-vis de la vraie religion.

Pour davantage d'informations au sujet du présent projet de mariage, nous espérons

qu'on se référera aux questions n° 3025 et 2527. Nous vous souhaitons le bien,

le succès et la réussite. Paix sur celui qui suit la bonne voie.